



Département de l'Oise

Ville de Bury
(60250)

DELIBERATION

2023-39

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2023

Membres : 23
En exercice : 23
Présents : 20
Représentés : 03 Voix délibératives totales : 23

OBJET : Décision modificative 2

L'an deux mille vingt-trois, le 30 novembre à 18 heures, se sont réunis, dans la salle du Conseil de la ville de Bury, les Membres du Conseil municipal de la ville de BURY, légalement convoqués le 23 novembre deux mille vingt-trois, sous la Présidence de **monsieur David BELVAL, Maire**.

PRÉSENTS :

M. David BELVAL, Maire, Mme Véronique DELABROY, M. Laurent GUYARD, Mme Ingrid LACAU, Adjoints au Maire.

M. Jean-Pierre AUTIN, M. Pascal DEMAILLY-LAHLOUH, Mme Karen DYS, Mme Véronique FAY, M. Sylvain GALY, M. Cyril GOULARD, M. Jérôme GRUAIST, Mme Valéry GUILMAIN, M. Jean-Marc HENONIN, Mme Delphine MALLARD, Mme Isabelle MANIETTE, M. Mathieu MONTAIGNE, M. Christian MOUREY, Mme Nadia PIAI, M. Didier THIBERGE, Mme Marie-Hélène VANDROMME, membres du Conseil municipal.

EXCUSÉS AVEC POUVOIR :

Mme Teresa BELGHERBI donne pouvoir à Mme Véronique DELABROY.

Mme Myriam GALLOIS-MONTBRUN donne pouvoir à Mme Ingrid LACAU.

M. Réginald THEROUDE donne pouvoir à M. David BELVAL.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'article L.1612-11 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n° 2023-18 du Conseil municipal en date du 30 mars 2023 approuvant le Budget Primitif ;

Vu la délibération n° 2023-35 du Conseil municipal en date du 21 septembre 2023 approuvant la Décision modificative 1 ;

Considérant que dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget principal. Cette Décision modificative servira à intégrer les travaux réalisés en régie.

À l'unanimité des membres présents et représentés et après en avoir délibéré,

Article unique : Approuve la Décision Modificative 2 ci-après détaillée :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 023 : Virement à la section d'investissement		140 949.32 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement		140 949.32 €
D 2131 : Tvx école Saint-Epin		12 224.82 €
D 2135 : Tvx 20 rue Jean Jaures		128 724.50 €
TOTAL D 040 : Opérations ordre transf. entre sections		140 949.32 €
R 021 : Virement de la section de fonctionnement		140 949.32 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement		140 949.32 €
R 72 : Tvx 20 rue Jean Jaurès		140 949.32 €
TOTAL R 042 : Opérations ordre transf. entre sections		140 949.32 €

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.

Ampliation de la présente délibération sera adressée :

- En Sous-Préfecture de Clermont.
- À la Trésorerie de Saint-Just-en-Chaussée

Bury, le 30 novembre 2023



**Le Maire,
David BELVAL**